

## Les principaux indicateurs de l'insertion professionnelle des diplômés de Master en formation initiale, 30 mois après l'obtention du diplôme.

Enquête 2017-2018 sur la promotion 2014-2015

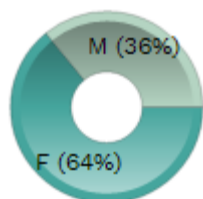
Public : Diplômés de M2 en formation initiale—promo 2014-2015

Période d'enquête : 30 mois après l'obtention du master— 1er décembre 2017

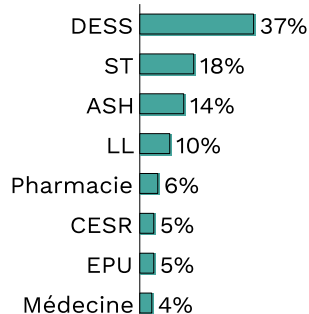
Taux de participation : 72 % (699 répondants)

CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

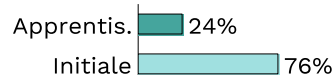
### Sexe



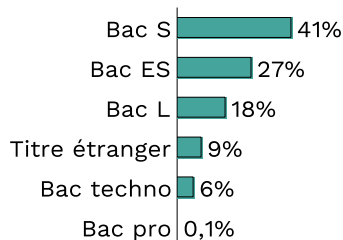
### Composante



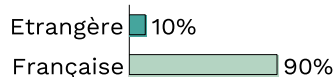
### Régime d'inscription



### Type de bac



### Nationalité



## POURSUITES D'ÉTUDES POST-MASTER

En études en 2015-2016

27 %

En études en 2016-2017

23 %

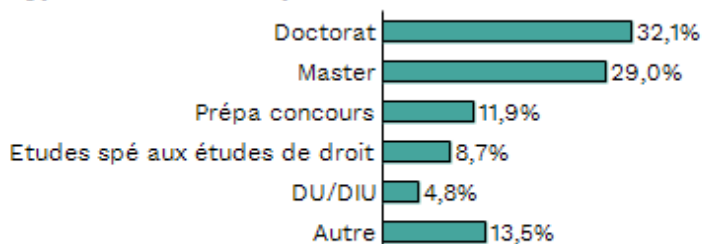
En études à la date de l'enquête

19%

Ont poursuivi des études au moins 1 an depuis le master

36 %

### Type d'études suivi après le master



Si plusieurs formations suivies, celle au plus haut niveau a été conservée

Parmi l'ensemble des répondants ayant poursuivi des études après leur master obtenu en 2015, 32 % se sont inscrits au moins un an en doctorat. Ramené à l'ensemble de la population, 12 % des diplômés ont été inscrits au moins une année en doctorat à l'issue du master. A la date de l'enquête (soit 30 mois après le master, 1er déc. 2017), 10 % sont encore en doctorat. Parmi eux, 90 % ont une activité rémunérée en parallèle de cette formation doctorale alors que 10 % ne se consacrent qu'à leur thèse.

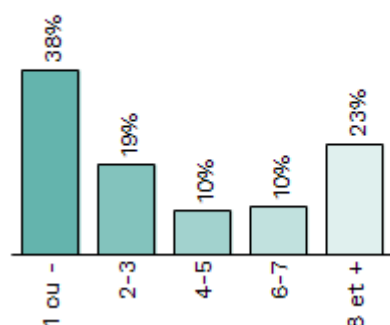
42 % étaient inscrits dans un établissement de la région Centre-Val de Loire, 17 % en Ile-de-France, 8 % dans les Pays de la Loire, 10 % en Nouvelle Aquitaine.

COMPARAISON DES PROMOTIONS	2013-2014	2014-2015
Taux de poursuites d'études	33 %	36 %
Taux d'inscrits en doctorat au moins 1 an	10 %	12 %
Taux d'inscrits en doctorat (date enquête)	9 %	10 %

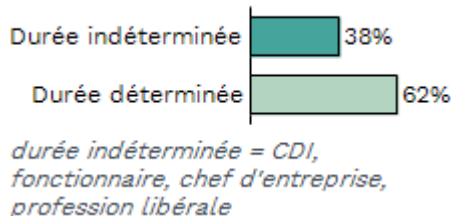
## PREMIER EMPLOI POST-MASTER

Les données sur le 1er emploi sont calculées sur les répondants ayant déjà travaillé et n'ayant pas poursuivi d'études après leur M2 en raison de la comparabilité des situations professionnelles obtenues.

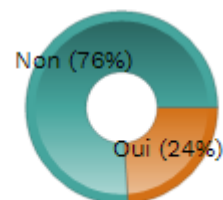
### Durée d'obtention du 1er emploi en mois



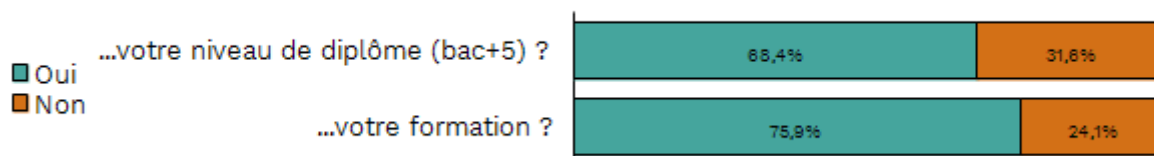
### Stabilité du 1er emploi



### Avez-vous rencontré des difficultés pour trouver votre premier emploi ?



### Selon vous, votre 1er emploi post-master était-il en adéquation avec...

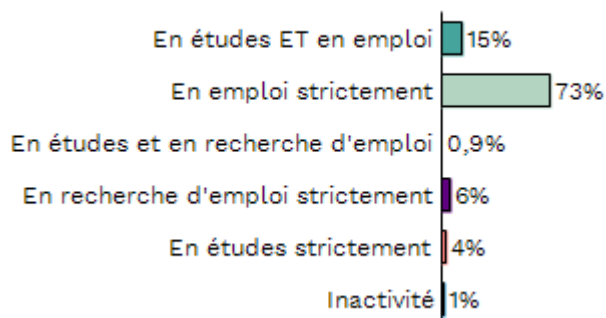


## INSERTION PROFESSIONNELLE, 30 MOIS APRÈS LE MASTER

**Définition « actifs »** : les actifs correspondent aux personnes en situation stricte d'emploi ou de recherche d'emploi. Sont exclues du périmètre des actifs, les personnes en situation d'études à la date de l'enquête (même si elles occupent par ailleurs un emploi, par exemple dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou pour un doctorat) et les personnes ne cherchant pas d'emploi.

Le taux d'insertion/chômage et les caractéristiques des emplois occupés sont calculés sur les actifs. Sont également exclues les personnes ayant poursuivi ou repris des études après leur M2 afin que les situations soient comparables à 30 mois : les personnes ayant poursuivi des études ont tenté de s'insérer sur le marché de l'emploi plus tardivement et elles ont bien souvent obtenu un autre diplôme après le master.

### Situation détaillée au 1er décembre 2017



### Taux d'insertion à 30 mois

94.3%

### Taux de chômage à 30 mois

5.7 %

### COMPARAISON

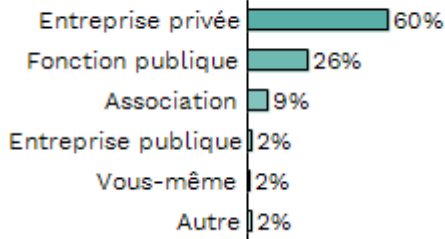
ENQUÊTE PRÉCÉDENTE - PROMOTION 2013-2014 : Taux d'insertion : 90.1 % / Taux de chômage : 9.9%

CHIFFRES INSEE, 4ÈME TRIMESTRE 2017—ENSEMBLE DE LA POPULATION FRANÇAISE : Taux de chômage : 8.9 %

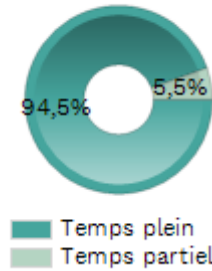
# Caractéristiques des emplois occupés 30 mois après le master

Les indicateurs ci-après sont calculés pour les répondants en situation stricte d'emploi à la date de l'enquête et n'ayant pas poursuivi d'études après le master.

## Type d'employeur

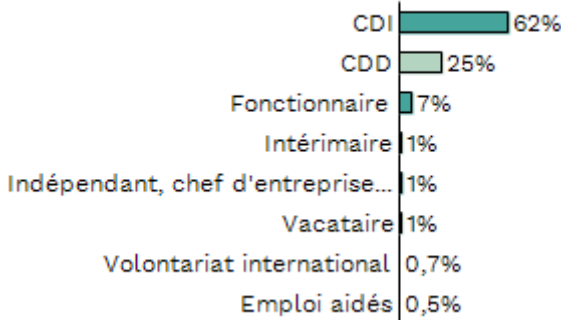


## Temps de travail

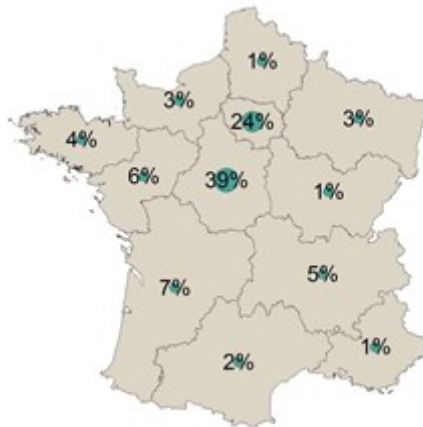


Sur l'ensemble des personnes en situation stricte d'emploi et n'ayant pas poursuivi d'études, 2 % déclarent un temps partiel subi (elles souhaiteraient travailler davantage)

## Type de contrat/statut



## Lieu de l'emploi



3.8 % des répondants travaillent à l'étranger, 39 % en région Centre-Val de Loire (dont 25 % en Indre-et-Loire)

## Revenu net mensuel Calculs hors temps partiel et emploi à l'étranger

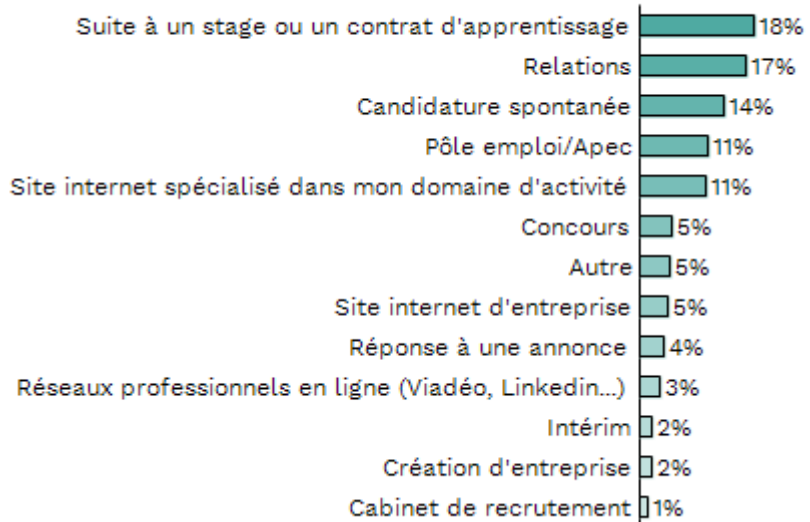
**Ensemble :**  
Moyenne = 1795 euros mensuel  
Médiane = 1710 euros  
Ecart-Type = 483

**Entreprise privée :**  
Moyenne = 1900 euros  
Médiane = 1842 euros  
Ecart-Type = 513

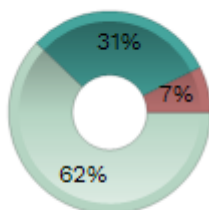
**Fonction publique :**  
Moyenne = 1560 euros  
Médiane = 1530 euros  
Ecart-Type = 279

**Association :**  
Moyenne = 1520 euros  
Médiane = 1460 euros  
Ecart-Type = 386

## Moyen d'obtention du poste

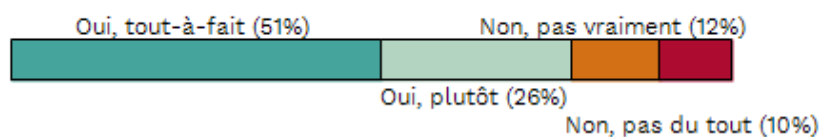


## Niveau de l'emploi

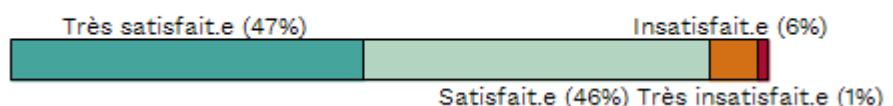


■ Cadre, ingénieur, Cat A  
■ Intermédiaire, technicien, Cat B  
■ Employé, ouvrier, Cat. C

## Diriez-vous que votre emploi actuel est en lien avec votre master ?



## Globalement, êtes-vous satisfait.e de votre emploi actuel ?



Le taux de chômage 30 mois après l'obtention du diplôme pour la promotion de 2014-2015 est plus faible qu'au niveau national (5.7 % pour nos masters contre 8.9 % en France). Une diminution du taux de chômage est observée à la fois nationalement et localement. (en décembre 2016, le taux de chômage national était de 10 % et pour nos masters de 9.9 %).

Cette baisse, s'accompagne de caractéristiques d'emplois plus favorables : 71 % sont embauchés sous contrat à durée indéterminée (ou sont indépendants, chefs d'entreprise ou occupant une profession libérale) contre 69 % l'an dernier et le temps partiel subi recule. Les indicateurs sur le premier emploi sont également plus positifs : si la médiane d'obtention (en mois) reste inchangée, l'adéquation entre le 1er emploi et le niveau de diplôme (+2.5 points par rapport à la promotion précédente) et l'adéquation entre le 1er emploi et la formation (+8 points) progresse (au plus haut niveau sur les 5 dernières promotions). La part de répondants déclarant avoir rencontré des difficultés pour trouver leur 1er emploi est significativement plus faible que les quatre promotions précédentes (24 % contre 32 % en 2016 et 30 % en 2015 et 2014).

Concernant la promotion de cette année, le taux d'insertion n'apparaît pas en lien avec le sexe, la bourse ou la nationalité contrairement à certaines observations passées (plus de diplômés étrangers et d'étudiants boursiers durant leur année de M2 au chômage et des conditions d'embauche parfois moins favorables pour les femmes). En revanche, les diplômés ayant réalisé leur formation en apprentissage se retrouvent plus souvent en contrat à durée indéterminée actuellement et ce même en contrôlant le type d'employeur. Sur ce dernier point, l'obtention d'un contrat stable dans la fonction publique (fonctionnaire titulaire ou CDI) reste une situation peu fréquente en dehors des diplômés ayant passé les concours de l'enseignement secondaire ou primaire : 36 % des répondants travaillant dans la fonction publique sont en contrat stable contre 85 % des personnes travaillant en entreprise privée et 69 % de ceux évoluant dans une association. Notons que l'université de Tours n'a plus les inscrits du master « Enfance, petite enfance » préparant au concours du CAPES (désormais à Orléans) ce qui fait évoluer assez significativement les parts des différents types d'employeurs au sein de notre population (les entreprises privées étant désormais très largement en tête avec 60 % contre 50 % l'an dernier). De plus, si la proportion de diplômés travaillant en Indre-et-Loire reste stable (un quart), la proportion globale en région Centre-Val de Loire s'affaiblit (certainement en partie dû à la perte des lauréats du concours de professeurs des écoles, avec moins de postes dans la Région).

## PUBLICATIONS RÉCENTES

---

- Thomas Couppié, Arnaud Dupray, Dominique Epiphane, Virginie Mora, « 20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions », Les essentiels CEREQ, 2018
- Catherine Béduwé et Arnaud Dupray « D'une génération à l'autre : l'inquiétude des jeunes en question », Bref du CEREQ n°361, 2018
- Insee « Le taux de chômage diminue de 0.7 point au quatrième trimestre 2017 » Informations Rapides n°38, février 2018
- Observatoire des inégalités « l'insertion professionnelle des jeunes : de fortes inégalités selon le diplôme » février 2018